

N° 000655
.....MMAFP/SG/CAB/ENA/2026

Conakry, le 15 04 2026

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE LA PREMIÈRE PROMOTION AU TITRE DU DIPLOME DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

« BATIR L'EXCELLENCE ADMINISTRATIVE POUR UNE GUINEE PROSPERE A L'HORIZON 2040 »

Dans le cadre du renforcement du capital humain et de la modernisation de l'État, le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique (**MMAFP**), à travers l'Ecole Nationale d'Administration (**ENA**), lance un appel à candidatures pour le recrutement interne et externe de **240** élèves au compte de la première promotion du diplôme de l'ENA de Guinée.

Ce recrutement s'inscrit dans la vision ambitieuse portée par le programme Simandou 2040, visant à doter notre pays d'une administration publique performante, innovante et tournée vers les défis du 21^{ème} siècle.

La formation sera mise en œuvre grâce à la mobilisation conjointe d'une expertise nationale et internationale de haut niveau. Elle sera dispensée en partenariat avec l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP) du Québec et l'Institut National du Service Public (INSP) de Paris (ex ENA de France), ainsi que par l'implication d'experts nationaux et régionaux expérimentés, afin d'assurer un transfert de compétences structuré, contextualisé et adapté aux réalités de l'administration publique guinéenne.

1. PROFILS RECHERCHÉS ET EFFECTIFS

Nous recrutons deux cent quarante (**240**) élèves pour constituer cette première promotion. Le concours est ouvert aux fonctionnaires ainsi qu'aux non-fonctionnaires, selon les quotas et les voies d'accès ci-après :

- **Recrutement interne** : destiné à cent quatre-vingts (**180**) agents publics en poste, âgés de **55** ans au maximum au 30 juin 2026, souhaitant évoluer vers des fonctions stratégiques.
- **Recrutement externe** : destiné à soixante (**60**) jeunes diplômés ayant un bon parcours académique, non fonctionnaires, âgés de 45 ans au maximum au 30 juin 2026, désireux de faire carrière dans l'administration publique guinéenne.

Les diplômés de l'ENA pourraient progressivement occuper des postes stratégiques au sein de l'administration publique centrale, déconcentrée et décentralisée.

2. DURÉE ET STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation se déroulera sur une période de deux (**02**) ans au campus principal de l'ENA à Dubréka (Kénéndé-Sangaréyah), selon le calendrier suivant :

Année 1 (Tronc commun) : acquisition des fondamentaux de l'administration publique (droit public, économie, management public, enjeux géostratégiques...).

Année 2 (Spécialisation) : approfondissement dans l'une des filières de formation diplômante de l'ENA.



6^{ème} Avenue, Almamy, Commune de Kaloum
BP : 3999 Conakry-République de Guinée - Tél : (+224) 621 111 189
Email : contact@mmafp.gov.gn Site web : www.fonctionpublique.gov.gn



3. DOMAINES DE SPÉCIALISATION ET EFFECTIFS

Les deux cent quarante (240) élèves auront l'opportunité de se spécialiser dans l'un des cinq (05) domaines suivants, en phase avec les priorités nationales, conformément au tableau ci-dessous

N°	Domaines de spécialisation	Débouchés possibles (liste non exhaustive)	Effectif/ spécialité	Effectif/ voie interne	Effectif/ voie externe
1	Administration générale	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire Général de Département Ministériel ; • Directeur National / Chef de Cabinet ; • Chef de Division Administration ; • Directeur Préfectoral / Communal de l'Administration du Territoire ; • Inspecteur Général. 	30	22	8
2	Administration territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Gouverneur de Région ; • Préfet ; • Secrétaire Général de Préfecture ; • Directeur Préfectoral / Communal ; • Secrétaire Général de Commune ; • Chef de Cabinet de Gouvernorat/ Préfecture ; • Inspecteur Régional. 	60	45	15
3	Gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur National du Budget ; • Agent Comptable / Trésorier ; • Directeur des Affaires Financières ; • Contrôleur Financier ; • Chef de Division des Marchés Publics ; • Inspecteur des Finances. 	60	45	15
4	Relations internationales et diplomatie	<ul style="list-style-type: none"> • Ambassadeur / Chef de Mission ; • Consul Général ; • Directeur National des Affaires Juridiques et Consulaires ; • Conseiller Diplomatique ; • Chef de Service du Protocole d'État ; • Attaché d'Ambassade ; • Chargé de Mission. 	30	23	7
5	Conception et évaluation des politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur National de la Planification et du Développement ; • Conseiller Technique ; • Responsable du Suivi-Évaluation ; • Analyste des Politiques publiques ; • Coordonnateur de Programmes ; • Gestionnaire de Base de Données ; • Consultant. 	60	45	15
Totaux			240	180	60



4. MODALITÉS DE SÉLECTION

L'admission à l'ENA est subordonnée à la réussite **d'un concours très sélectif**, organisé en quatre (04) phases éliminatoires.

Phase 1 : Étude de la qualité du dossier académique (admissibilité) : examen et authentification des diplômes, du parcours académique et professionnel.

Phase 2 : Épreuve d'admissibilité (QCM) : test de connaissances générales, d'actualité et de raisonnement, corrigé par des lecteurs optiques Axiome AXM 980.

Phase 3 : Épreuve écrite (admission) : examen à développement (questions portant sur des sujets d'ordre public).

Phase 4 : Entretien oral devant un jury indépendant (admission finale) : évaluation de la motivation, du leadership, du projet professionnel et de l'adéquation avec les valeurs de service public.

5. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Pour être éligible, le candidat doit avoir un niveau minimum de Licence (BAC+3) et présenter un dossier de candidature comprenant impérativement les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation manuscrite détaillant le projet professionnel et le choix de la spécialité visée ;
2. Une copie légalisée du diplôme le plus élevé et les relevés de notes correspondants ;
3. Un curriculum vitae actualisé et signé ;
4. Une copie lisible de la pièce d'identité biométrique (passeport ou CNI) ;
5. Une copie de l'arrêté d'engagement dans les effectifs de la fonction publique (**pour les fonctionnaires uniquement**) ;
6. Une lettre de recommandation du supérieur hiérarchique direct (**Pour les fonctionnaires uniquement**).

6. CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Les candidatures seront évaluées selon les critères de qualité suivants :

- **Excellence académique et professionnelle** : pertinence du parcours et des diplômes obtenus ;
- **Projet professionnel** : clarté de la vision et de l'intention de servir l'État guinéen ;
- **Potentiel d'impact** : capacité démontrée à contribuer à la transformation de l'administration publique ;
- **Diversité et représentativité** : souci d'assurer une représentation équilibrée du genre et des secteurs d'activité.



7. MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être soumis exclusivement en ligne via la plateforme officielle de l'École Nationale d'Administration (ENA) accessible à l'adresse suivante : www.ena.gov.gn

Les candidats sont invités à créer leur compte sur la plateforme et à télécharger l'ensemble des pièces requises au format numérique indiqué.

La plateforme de candidature sera ouverte du **lundi 20 avril au mercredi 20 mai 2026 à 23h59**. Aucune candidature envoyée par courrier électronique ou par messagerie ne sera prise en compte.

Les candidats peuvent également accéder directement à la page d'admission en scannant le QR Code figurant sur le présent appel à candidatures.

8. CONTACTS ET ASSISTANCE

Pour toute information complémentaire ou demande d'assistance, les candidats peuvent joindre les services compétents de l'École Nationale d'Administration aux numéros suivants, du **lundi au vendredi, de 8h à 17h** :

- **627 16 77 86**, dédié aux informations générales,
- **627 01 77 77**, dédié à l'assistance technique.

Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : « admissions@ena.gov.gn ».

Nota Bene :

- Les frais de traitement du dossier de candidature sont fixés à un montant non remboursable de **cent cinquante mille francs guinéens (150 000 GNF)**, à payer lors de l'inscription du candidat ;
- Le concours d'accès à l'ENA repose entièrement sur les principes **du mérite, d'équité et de transparence** ;
- L'ensemble du processus de sélection est conduit avec rigueur et impartialité, garantissant ainsi une évaluation objective et équitable de tous les candidats ;
- **Toute tentative de fraude, notamment par la présentation de faux documents, fera l'objet d'une poursuite devant les juridictions compétentes pour faux et usage de faux.**

**Le Ministre de la Modernisation de
l'Administration et de la Fonction Publique**



Faya François BOUROUNO

Almama, Commune de Kaloum

Guinée - Tél : (+224) 621 111 189

Email : naafp.gov.gn Site web : www.fonctionpublique.gov.gn

